



Ville de Dun-sur-Auron

DECISION DU MAIRE

N° 2025-04

Agissant par délégation du Conseil Municipal

2504

OBJET : MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION D'UN BATIMENT COMMUNAL (VESTIAIRES DE LA PISCINE).

Le Maire de DUN SUR AURON,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122.22,

Vu la délibération n° 2020/20 du 04 juin 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire un certain nombre de ses compétences, en application de l'article L 2122.22 susvisé,

Vu l'offre de mission de maîtrise d'œuvre présentée par le groupement SARL AGAURA et ICB DAGALLIER FOUCHET,

Considérant qu'il convient de donner suite à cette offre.

DECIDE

1) d'accepter et de signer l'offre de prix relative à la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment communal comprenant en RDC l'accueil, les vestiaires, les sanitaires et les douches de la piscine, à l'étage un logement, aux conditions suivantes :

Titulaire du marché : Groupement solidaire SARL AGAURA - Parc COMITEC - 1 Rue JF CHAMPOLLION - 18000 - BOURGES et ICB DAGALLIER FOUCHET - 4 Rue de Fontbertrange - 18510 - MENETOU SALON

Estimation des travaux : 500 000 € HT

% d'honoraires de base : 10.80%

Pourcentage d'honoraires : 10.80%

Montant du marché HT : 54 000.00 €uros

Montant du marché TTC : 64 800.00 €uros

Répartition :

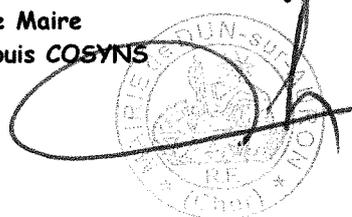
SARL AGAURA : 45 000.00 € HT (54 000.00 € TTC)

ICB DAGALLIER FOUCHET : 9 000.00 € HT (10 800.00 € TTC)

2) de rendre compte au conseil municipal de cette décision.

DUN-SUR-AURON le 22 juillet 2025.

Le Maire
Louis COSYNS



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Acte rendu exécutoire après avoir été transmis en Préfecture le : 23/07/2025

Diffusion sur le site internet communal www.dun-sur-auron.fr le : 23/07/2025

Le Maire - Louis COSYNS

REÇU EN PREFECTURE

le 23/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_RU-018-211800875-20250722-DEC202504-A